

COMMUNE DE NIDERVILLER

Conseillers élus : 15
en exercice : 13
Membres présents : 7
Membres absents : 6
Procurations : 5

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 FÉVRIER 2026

Le Conseil Municipal de la commune de NIDERVILLER s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation du 30 janvier 2026 sous la présidence de Madame Marie-Véronique BUSCHEL, Maire.

Madame La Maire soumet au vote le procès-verbal du Conseil Municipal précédent qui s'est tenu le 27 novembre 2025. L'assemblée approuve à l'unanimité.

L'article L2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales énonce que «lors de chacune de ses séances, le Conseil Municipal désigne son secrétaire». M. Philippe PIERRON est désigné secrétaire de séance pour cette séance.

Madame La Maire informe l'assemblée des décisions prises dans le cadre des délégationS du Conseil Municipal au Maire.

Membres présents : MM. Fabien HENRY - Mathieu POIROT - Gérard MICHEL - Philippe PIERRON - Frédéric SCHERRER - Mme Marjorie ZIMMERMANN

Absents excusés : Mme Mylène FAUL donne procuration à Mme Marjorie ZIMMERMANN
Mme Marine FRISSON donne procuration à Mme Marie-Véronique
BUSCHEL

Mme Audrey FROEHLICH donne procuration à M. Fabien HENRY
M. Yannis BLAISE donne procuration à M. Philippe PIERRON
Mme Marie-Françoise CHIROL qui donne procuration à M. Mathieu POIROT

Absent : Damien GUENAIRE

Quorum : atteint

Type de scrutin: Ordinaire

Délibération n° 2026-01-03

Objet : Vote du Budget primitif « Service eau » Exercice 2026

Sous la présidence de Madame La Maire, Monsieur le Président de la Commission des Finances présente aux membres du conseil municipal, le Budget Primitif Eau qui s'équilibre comme suit :

BUDGET FONCTIONNEMENT 2026	
Dépenses	178 460,21 €
023 : excédent budget à l'investissement	118 765,35 €
TOTAL DÉPENSES CUMULÉES	297 225,56 €
RECETTES DE	159 127,68 €

FONCTIONNEMENT	
Résultat reporté	138 097,88 €
Recettes totales	297 225,56 €

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 057-215705054-20260211-20260103-DE

BUDGET INVESTISSEMENT 2026	
Dépenses	948 487,68 €
001 : Excédent d'investissement reporté	0,00 €
TOTAL DÉPENSES CUMULÉES	948 487,68 €
Recettes	689 296,26 €
021 : recette d'investissement (excédent de fonctionnement budget)	118 765,35 €
R001 : Excédent d'investissement reporté	140 426,07 €
TOTAL RECETTES CUMULÉES	948 487,68 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

La Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sous forme électronique sur notre site internet,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Publiée et transmise au Sous-Préfet, le 11 février 2026

La Maire,
Marie-Véronique BUSCHEL

Le Secrétaire de Séance,
Philippe PIERRON

